

Cité du vin, l'œnotourisme pour étiquette

LE MONDE | 28.05.2016 à 10h20 | *Par Laurence Girard*



« Totem » pour certains. « Carafe » pour d'autres. « Robe en mouvement », pour ses concepteurs. Tous parlent de la Cité du vin. Ce bâtiment, qui souhaite devenir un emblème de la cité bordelaise, devrait être inauguré en présence de François Hollande, mardi 31 mai.

Son ambition : être le symbole de l'ancrage viticole de Bordeaux. Un statut que semblent déjà lui reconnaître plusieurs organisations environnementales. Elles ont annoncé une manif « antipesticides », pour interpeller le chef de l'Etat lors de sa visite inaugurale. Pas sûr que ce pouvoir d'attraction de la contestation soit du goût des promoteurs du projet.

« *Lorsque les visiteurs arrivaient à Bordeaux et s'intéressaient aux vins, il n'y avait aucun lieu pour répondre à leurs attentes* », explique Philippe Massol, directeur général de la Fondation pour la culture et les civilisations du vin. L'idée de faire

de ce lieu un aimant à touristes a germé sur fond de campagne électorale. Partagée par les deux camps qui s'opposaient alors. Finalement, Alain Juppé l'emporta sur le socialiste Alain Rousset, et les premières réflexions démarrèrent en 2008.

« Approche universelle »

Quelques années plus tôt, une première tentative, moins ambitieuse, de rénovation d'un chai sur le quai des Chartrons n'avait pas suscité de vocation. Cette fois, la rencontre de M. Massol et de Sylvie Cazes, alors élue à la mairie de Bordeaux, copropriétaire du Château Lynch-Bages, à Pauillac, mais aussi créatrice de l'agence d'œnotourisme Bordeaux Saveurs, servira de catalyseur. L'appui du maire de Bordeaux fera le reste.

M. Massol, lui, n'a pas de racine bordelaise ni viticole. Mais il a été dans le poste de pilotage du Futuroscope pendant treize ans. A lui, donc, d'imaginer « *le lieu de loisir culturel* » voulu par la capitale girondine. Une étude concurrentielle s'impose. « *Pour moi, il ne s'agissait pas d'une problématique viticole, mais bien de faire venir beaucoup de gens* », assure-t-il. Il écarte d'emblée l'approche trop scientifique illustrée par l'Institut de la vigne et du vin. Installé sur le site de l'Institut national de la recherche agronomique, près de Narbonne, il a depuis fermé ses portes. Il s'inspire au contraire du Musée Vivanco de la culture du vin, à Rioja en Espagne, et du Hameau Dubœuf, à Romanèche-Thorins, dans le Beaujolais, qui draine chacun près de 100 000 visiteurs par an.

Ou de sites comme Vulcania ou le Mémorial de Caen, dont la thématique se justifie par le lien territorial. De ces cogitations sortent quelques convictions. La Cité du vin doit « *avoir une approche universelle et faire découvrir le vin dans le temps et dans l'espace, et ne pas être autocentrée sur Bordeaux* ». Elle doit « *être accessible au plus grand nombre* » et « *offrir à voir, à visiter, à*

vivre ». Les architectes de l'agence XTU ont donné corps au projet. Evoquant comme sources d'inspiration, pour les courbes du bâtiment, « *le vin qui tourne dans le verre, le mouvement enroulé du cep de vigne, les remous de la Garonne* ». Quant à l'agence anglaise Casson Mann, elle a imaginé la scénographie du lieu. En effet, pas de collections à découvrir, mais un circuit fait de décors et d'images vidéo. Un parcours permanent qui se termine, au huitième étage, sur un belvédère offrant une vue sur la ville et par la dégustation d'un verre choisi parmi une sélection de vins du monde.

Quatre-vingt-trois mécènes

Restait un point délicat : le financement. Très motivée, la mairie de Bordeaux propriétaire de la Cité du vin, n'a pas hésité à mettre sur la table 31 millions d'euros. La région a également contribué. Le département de la Gironde a, au départ, été réticent. A l'époque, la crise touchait les petits viticulteurs, et la volonté était de leur venir en aide plutôt que de financer un projet dont les retombées ne leur bénéficieraient peut-être pas. Depuis, le département est aussi monté dans le bateau.

Mais l'argent public ne suffisait pas pour un investissement total de 81 millions d'euros. Un appel aux fonds privés a été lancé. Le Crédit agricole a immédiatement répondu, suivi du prince Robert de Luxembourg, propriétaire du Domaine Clarence Dillon, apportant 1 million d'euros. Le célèbre négociant Bernard Magrez a, lui, mis 500 000 euros. Les grands crus de bordeaux, les grands crus classés médoc-graves ont aussi inscrit leurs noms dans la liste des « bâtisseurs », comme la société Oeneo, fabricant de tonneaux et de bouchons.

Lire aussi : [La vie dans le Bordelais sans Robert Parker, le faiseur de rois.](#)

Enfin, quatre-vingt-trois mécènes ont apporté un total de 20 millions d'euros. Les promoteurs de l'édifice ont aussi décroché, en décembre 2014, le décret de création d'une fondation d'intérêt public pour gérer la Cité du vin. Un tour de force pour un sujet délicat en termes de santé publique.

LES VITICULTEURS ATTENDENT, EUX, QUE LA CITÉ DU VIN ENVOIE LES TOURISTES VERS EUX

Il faut désormais prouver que le projet est à la hauteur des attentes. L'enjeu n'est plus d'attirer les touristes à Bordeaux. Ils sont déjà là. Et en masse. Le chiffre de 6 millions est avancé. Les visiteurs se pressent pour arpenter les quais et découvrir un ensemble urbanistique et architectural du XVIII^e siècle, reconnu Patrimoine mondial par l'Unesco en 2007. La Cité du vin espère surtout prolonger le séjour des touristes pour qu'ils restent une nuit supplémentaire. Et table sur 450 000 visiteurs par an prêts à déboursier 20 euros pour leur ticket d'entrée. Restaurant, boutique, auditorium et expositions temporaires devront inciter étrangers et Bordelais à venir et à revenir.

Les viticulteurs attendent, eux, que la Cité du vin envoie les touristes vers eux. L'édifice doit servir de catalyseur à l'œnotourisme, dans cette région où le virage a été pris tardivement. Florence Cathiard, propriétaire de Smith Haut Lafitte, a quelque peu bousculé l'establishment bordelais, en étant une des pionnières. Le succès des Sources de Caudalie a fait des émules.

Maintenant, nombre de châteaux ouvrent leurs portes, même si, parfois, la fermeture dominicale reste de mise, et les appellations multiplient les activités culturelles ou sportives pour attirer les amateurs de crus. Mais les difficultés de la région bordelaise sont intrinsèques à la dimension du vignoble. Tous ne bénéficient pas des flux touristiques. Certains tentent de s'inscrire sur une route des vins.

D'autres espèrent maintenant profiter du boom fluvial. Il va sans dire que le ponton placé devant la Cité du vin sera très convoité. M. Magrez a ainsi décidé de prendre une participation de 10 % dans la société Bordeaux River Cruise, qui possède trois bateaux. Mais l'homme d'affaires chevronné, qui a développé une offre d'œnotourisme dans ses châteaux bordelais a dû revoir sa copie à Bordeaux. Son restaurant gastronomique, La Grande Maison, ouvert avec Joël Robuchon en décembre 2014, n'a pas trouvé son équilibre économique. Une nouvelle réponse, plus accessible, va être élaborée avec Pierre Gagnaire.

La vie dans le Bordelais sans Robert Parker, le faiseur de rois.

LE MONDE ECONOMIE | 28.05.2016 à 10h15 | *Par Laurence Girard*

A Bordeaux, les ventes de primeurs 2015 ont une saveur toute particulière. Pour la première fois, Robert Parker n'a pas dégusté les vins et n'a donc pas distribué ses notes. Une véritable révolution de palais pour les dégustateurs et les acheteurs. Tant le personnage était devenu l'oracle du vignoble aquitain. Tout à la fois respecté, craint, mais aussi admiré et critiqué. Une réputation née lorsque, contre l'avis général, il décréta le millésime 1982 exceptionnel. Pendant la longue carrière qu'il accomplit par la suite, il fit la pluie et le beau temps.

Qui pour le remplacer ? Personne pourrait-on répondre. Ou alors beaucoup d'autres. Le jeu est ouvert. Le grand cru classé Smith Haut Lafitte, par exemple, présente une liste de dix notes pour son millésime 2015. Le jugement de Bettane & Desseauve côtoie celui de *La Revue du vin de France*, ou de Niel Martin, désigné par M. Parker comme son successeur. Surtout, comme le souligne François

Lévêque, courtier en vin : « *Tout le monde dans le Bordelais a profité de la notation de Parker. Mais nous, les professionnels, nous sommes heureux de reprendre la main.* » Une position partagée par Florence Cathiard, propriétaire de Smith Haut Lafitte : « *Le négoce reprend le dessus. C'est bien, car nous voulons un négoce fort qui porte nos vins.* »

Résultats scrutés de près

Comme d'autres propriétaires de grands crus classés, M^{me} Cathiard attend le retour des négociants de Vinexpo Hong Kong pour « sortir » son vin. Comprendre afficher son prix en espérant que le négociant écoule une bonne part de la production 2015. Le marché devrait donc s'animer tout début juin, avec l'entrée en scène des acheteurs américains et asiatiques.

Dans ce contexte, il est bien sûr trop tôt pour en tirer des conclusions. Même si, selon M. Lévêque, « *les premières ventes destinées au marché européen ont plutôt bien marché. Avec des hausses de prix comprises entre 5 % à 25 % bien acceptées par le marché* ». Parmi les vendeurs satisfaits, Bernard Magrez. « *Toutes les bouteilles de Château Pape Clément ont été vendues en moins de trois heures. Il y a même eu une demande supplémentaire de 15 % à 20 %* », raconte-t-il. Le prix fixé à 60 euros pour les distributeurs a été revalorisé de plus de 15 %.

Les résultats des primeurs seront scrutés de près. Tout l'enjeu est de bien relancer la machine qui a connu quelques ratés. Après une envolée des prix spectaculaires en 2010, le marché bordelais a mis du temps à digérer ses excès. « *Le bilan des primeurs 2014 a été mitigé. Les propriétaires ont mis peu de vins en vente* », assure M. Lévêque. Mais les prix sont repartis à la hausse. Une revalorisation que tout le monde espère conforter avec un millésime 2015 jugé de qualité